

CONSEIL D'ECOLE du lundi 8 mars 2021

Groupe scolaire Aimé Césaire

Compte-rendu

Représentants des parents d'élèves / Gones de la Buire : Mmes Javelet, Chavignier, Mariano, Bureau, Caron, Hollande, Cebotari-Bardot, Rezig, Mrs Depigny et Rapinat, Barbery

Enseignants : Mmes BARDON, LEBEAU, CRASSARD, DONVAL, LEBEAU, LEGROS, LELONG, PETIT, MENUT, SANTELLI, ROYER, LAHAIE, VANDEWALLE et Mrs CHARVET, MAIZ, CARDOT, et PELLETIER (directeur)

Elue de la Ville de Lyon : Madame FALL-GUERIN, adjointe à la mairie du 3^{ème} arr. de Lyon en charge de l'éducation et des affaires scolaires & référente Alimentation pour le 3^{ème} arr.

Responsable de secteur 3^{ème} arrondissement : Mme Vanessa ZAMOR

Excusés : M. SMAIL (Directeur périscolaire) ; Mme LOUBIER ; Mme BERTULETTI (infirmière) ; Mme THOME (psychologue scolaire) ; M. BONNARD (DDEN, déléguée départementale de l'éducation nationale) et M. GENTILI (IEN, inspecteur de l'éducation nationale)

Préambule : les conseils d'école réalisés en visio n'ont pas de valeur légale.

Romain Cardot, enseignant qui remplace Mme Loubier, en complément de la décharge du directeur, est présenté au conseil d'école.

Rentrée 2021-2022 - Effectifs pour l'an prochain

2020-2021 – 328 élèves au total ; 189 élèves - En élémentaire, 23.6 en moyenne

2021-2022 – 350 élèves attendus - 212 en élémentaire – 26.5 en moyenne

En maternelle, 139 élèves cette année (27.8 élèves par classe) , difficile de présager de l'inscription des PS 40 ? 45 ? 50 ?

L'ouverture d'une quatorzième classe se profilait pour la rentrée scolaire de septembre 2021. Pour rappel, les directeurs des groupes élémentaires de 14 classes sont intégralement déchargés sur leurs missions de direction. Des modifications intervenues dans la carte scolaire ne permettront finalement pas l'ouverture d'une quatorzième classe. Le temps de décharge du directeur sera toutefois augmenté d'une journée, ce qui lui laissera plus de temps pour la gestion de l'école.

La non-crédation de quatorzième générera des effectifs conséquents dans les classes. A l'inverse, la BCD (Bibliothèque Centre de Documentation) qui est maintenant bien installée pourra perdurer dans le local actuel. Un gros travail d'informatisation et d'entretien des livres a été réalisé et permet une bonne montée en charge de ce projet.

Point sur les actions menées dans les classes

Projet Jardin Kaplan (intervention de M. Charvet)

<https://www.leprogres.fr/culture-loisirs/2021/03/05/premieres-animations-pour-les-scolaires-dans-les-vergers-municipaux-de-la-ville-de-lyon>

Le projet est intégralement financé par la ville de Lyon.

3 actions seront menées avec des classes d'élémentaire, soit 6 classes au sein de l'école.

Pour la première activité qui a fait l'objet d'une couverture médiatique, des plantations de plantes aromatiques et petits arbres vendredi après-midi en présence d'élus. Les enfants qui ayant participé au moment de plantation avec les élus ont été ravis, au même titre que les élus.

Mme FALL-GUERIN souligne que 3 parcs avec des espaces verts avaient été repérés dans l'arrondissement et que le critère principal de sélection a été l'adhésion de l'école au projet avec une implication pédagogique.

Des retours très positifs de parents ont été remontés aux RPE. Ces retours étaient également accompagnés d'inquiétude sur la résistance des plantations aux potentiels actes d'incivilité ou de malveillance.

Une sensibilisation des enfants participant à l'activité pourrait sensibiliser l'ensemble des enfants de l'école sur le respect des plantations. A voir si un affichage réalisé par les enfants pourrait se faire même si la responsabilité des parents sur la surveillance de leurs enfants pour ne pas accéder au verger, protégé par des barrières reste indispensable.

A la problématique des enfants à surveiller, se pose également la problématique des chiens lâchés dans le parc. Le verger ne semble pas leur être accessible, mais le problème est plus large dans la mesure où des chiens sont régulièrement laissés en liberté dans le parc par leurs propriétaires.

Mme FALL-GUERIN invite les familles et l'école à faire remonter aux élus des espaces verts la problématique qui sera entendue. Un échange mène à la nécessité d'engager une réflexion plus large sur l'aménagement de différents espaces dont des espaces de « libre expression » qui permettrait aux enfants de pouvoir être en contact avec la nature...

Financement de la classe verte de GS

Pour la première fois, l'année scolaire 2019-2020 a vu partir les CP en classe verte à la place de la « traditionnelle classe verte des GS » pour cause de pandémie. Les enseignants de CP ont rapidement communiqué sur l'effet bénéfique de ce temps collectif en termes de cohésion de classes, évoqué au précédent conseil d'école.

Le fait de partir en CP plutôt que GS a permis aux familles de bénéficier d'un financement de la ville de Lyon via le PEDT en plus des actions menées par les GS de l'année précédente (loto, ventes groupées). L'intégralité des recettes a permis une participation symbolique des parents de 20 € pour 3 jours de classe transplantée (trajet, hébergement, activités et repas). Le coût total pour un enfant **est de 150 €** pour les 3 jours.

Pour l'année 2021-2022, une réservation est déjà réalisée pour la période du 13 au 15 octobre 2021. L'école doit procéder au règlement d'un acompte qui va être géré par un solde de 1 200 €

L'interrogation se pose pour l'année 2021-2022 sur la possibilité de bénéficier du PEDT de la ville de Lyon dans la mesure où seules les classes transplantées à compter du début d'année civile 2022 seraient éligibles au dispositif. Le critère menant à cette sélection viserait à limiter les risques d'annulation des classes transplantées.

Au sein de l'école Aimé Césaire, les classes transplantées financées ou non ont toujours eu lieu.

Les parents attirent l'attention de la municipalité sur le fait que l'application depuis plusieurs années de groupes d'école pour prioriser les demandes de financements ne permet déjà plus beaucoup de classes transplantées au sein de l'école donc si un critère de période de départ venait perturber ce projet, ça serait à nouveau un coup difficile pour les enfants.

Semaine du Conte du lundi au vendredi 15 au 19 mars 2021

(Mot distribué aux familles aujourd'hui)

La semaine du 15 au 19 mars sera la semaine du Conte dans notre école, une action collective de la maternelle à l'élémentaire que l'équipe a souhaité mettre en place auprès des enfants.

Toutes les classes travaillent depuis le début de l'année sur différents contes, traditionnels ou non, et nous souhaitons faire de cette semaine un temps fort de ce projet.

Nous allons faire venir à l'école un conteur professionnel, Manu de Loetul, qui aura l'occasion, toute la semaine, de conter dans les différentes classes et d'expliquer son métier aux enfants.

Le protocole sanitaire nous contraint à ne pas organiser de temps festifs mélangeant les enfants, mais nous allons essayer de faire de cette semaine un moment d'échanges et de convivialité.

Nous organiserons une exposition dans le hall de l'école que les parents pourront découvrir chaque soir de cette semaine.

Le périscolaire va préparer des déguisements sur le thème du Conte que les enfants de l'élémentaire pourront mettre le vendredi 19 mars pour clore cette semaine.

En maternelle, nous demanderons aux familles de déguiser leurs enfants sur le thème du Conte.

Nous souhaitons également associer les familles et vous proposons d'intervenir auprès des enfants des classes de maternelle ou d'élémentaire qui le souhaitent et de « conter » sur le temps scolaire ou sur le temps périscolaire, des contes issus des cultures d'origine de chaque famille ou des contes populaires français ou non, lus ou contés.

Un planning d'interventions du conteur a été effectué dans lequel alternent des temps de conte (mini spectacle) et des temps de classe (intervention du conteur en classe qui peut travailler avec les élèves sur le conte, à qui on peut poser des questions sur le conte ou sur son métier...).

Une intervention des enseignants est réalisée pour faire part de leur étonnement du manque de concertation de la part des parents avant le lancement de la journée déguisement au sein de l'école dans la mesure où le déroulement de la journée sera forcément impacté par l'excitation des enfants.

Dans l'année particulière de chacun, les parents ont échangé avec le responsable du périscolaire pour proposer une activité de déguisement sans impacter le temps scolaire, d'où l'élaboration de masques pendant le périscolaire sans aucune volonté de court-circuiter les enseignants. La nécessité d'une concertation globale n'a pas été rappelé aux parents qui seront plus vigilant à l'avenir.

Point sur les demandes de travaux

Nous avons eu de gros problèmes de chauffage sur la période janvier février. La chaudière est en cours de réparation. Une intervention plus longue sera à faire au retour des beaux jours.

Demande d'éclairage extérieur demandé dans la cour de l'école : les enfants sont dans le noir pendant la garderie jusqu'à 18h30, surtout en hiver.

Des bancs ont été retiré dans la cour, toutefois des barres métalliques susceptibles de blesser les enfants restent à retirer.

Le système de récupération d'eau installé sous l'école pour permettre l'arrosage du parc Kaplan et des activités de plantation de fleurs au niveau de la cour ne fonctionne plus.

Bilan des actions récentes des Gones de la Buire

Beaucoup de familles impliquées dans l'association ont déménagé, de nouvelles familles se manifestent mais c'est difficile de se faire connaître sans moments de convivialité. Même si certaines familles commencent à se familiariser avec le blog, notamment via l'envoi de messages enthousiastes sur le verger sur la boîte mail des Gones de la Buire.

Trois ventes ont pu être faites depuis le début de l'année scolaire : sapins de Noël, fromages, pâtisseries orientales. Représentant environ 800 €. La vente de Panettone n'a pas pu avoir lieu du fait de la crise sanitaire.

Demande pour tenter une action parents enfants de manière distanciée au sein de l'école, par exemple sous le préau ?
Conférence ou autre ?

Réponse de Mme FALL-GUERIN : difficile de se projeter vu que les conditions sanitaires vue l'analyse de la situation sanitaire à la semaine. Actuellement les directeurs d'école ont reçu comme consignes de ne pas regrouper plus de 6 personnes en cas de conseil d'école physique.

Questions de parents

- Covid :

- la mise en place des nouvelles consignes sanitaires à l'école : ce qui est applicable et ce qui ne l'est pas.
- Non-respect du port du masque par les agents du périscolaire
- savon vide dans les sanitaires
- tests salivaires

M. Pelletier rappelle que les consignes évoluent chaque semaine et invite les familles à aller voir le protocole accessible sur le site de l'éducation nationale

<https://www.education.gouv.fr/protocole-sanitaire-des-ecoles-et-etablissements-scolaires-annee-scolaire-2020-2021-305630>

Les tests salivaires commencent au sein de la Ville de Lyon, nous n'avons pas de date prévus jusqu'à présent pour notre école. Ils sont pratiqués après accords préalables des familles et en lien avec le service médical scolaire.

- Cantine retour à 13h15/13H30 dans le cadre des enfants retirés de la cantine dans le cadre de la crise covid

Après sollicitation des parents en télétravail en décembre 2020, pour retirer leurs enfants de la cantine dans la mesure du possible pour faciliter l'organisation de la cantine notamment, la distanciation. A la suite du précédent conseil d'école, des échanges ont eu lieu entre la ville, l'école et les parents pour permettre un retour anticipé à 13h30 voire 13h15 (privilégier 13h15 pour les maternelles par rapport à la couchette).

Le retour anticipé est possible car l'école dispose d'un ALAE municipal et que les équipes gèrent au mieux car la réintégration des enfants pour respecter les groupes classes demandent une intendance non négligeable. A ce jour, les enfants revenant plus tôt sont orientés différemment suivant où se trouve leur groupe classe.

M. Smail a fait le choix d'accueillir les enfants à partir de 13h15 car cela coïncide avec le début de sieste.

A ce jour, le retour à 13h30 enregistre 20 enfants (7 mater + 13 élém). En moyenne, il y a 11 enfants par jour (6 elem, 3 dormeurs, 2 non dormeurs) qui reviennent entre 13h15 et 13h30.

Grace au retour à 13h30, en restauration la classe 1 dormeur (8 enfants) mange sur une table, sur les 3 dormeurs qui reviennent à 13h15, 2 enfants sont en classe 1 et donc cela signifierait qu'il faudrait une table de plus pour les dormeurs de la classe 1 si ils venaient à manger.

Les repas sont pris uniquement assis, le volume actuel d'enfants à la cantine permet de tenir l'espacement de 2 mètres en chaque groupe classe en créant des ilots de classes pour permettre le tracing des enfants.

Avec le dernier protocole reçu, la réintégration d'un enfant en restauration scolaire après contamination est plus lourde.

Un sondage pourrait être lancé pour savoir si d'autres parents sont en mesure de retirer leurs enfants de la restauration scolaire en bénéficiant du retour anticipé. Dans l'attente, les parents souhaitant contribuer à soulager l'organisation de la cantine peuvent s'adresser à M. Pelletier qui fera une réponse à la carte dans un premier temps.

menus sans viande : le sujet n'a pas été évoqué par faute de temps, les RPE ont participé à la réunion de présentation du prochain marché, le sujet pourra être abordé au prochain conseil d'école

- Mal être des enfants à l'école :

- quelle procédure ? quelles personnes ressources ?
- Harcèlement et isolement : quelle est la politique de l'école sur le sujet? Qu'est-ce qui est mis en place ou pas? Quelle peut-être la place des parents d'élèves et/ou des Gones de la Buire? Des enfants eux-mêmes?
- Programme de sensibilisation pour les enfants ? les parents ?
- Témoignage d'une maman sur des propos rapportés par son enfant et d'autres enfants

Nous avons été confrontés cette année à une situation dite de harcèlement pour laquelle nous appliquons un protocole éducation nationale sur le harcèlement scolaire (informations de tous les partenaires de l'école, mise en réseaux, écoute des différents protagonistes, prises de note, points réguliers...)

Le sujet reste délicat, une action PEDT sur le sujet pourrait être engagée dans la prochaine demande. Notamment par la réalisation d'une conférence même si le risque de toucher principalement les parents déjà sensibilisés est important comme pour les autres sujets.

Les enseignants vont se concerter sur le sujet et reviendront vers le conseil d'école et les parents.

Au regard du témoignage fort de la maman sur les propos rapportés par son enfant, elle est encouragée à se rapprocher du directeur et des enseignants pour un signalement concret pour prendre en compte le mal-être évoqué.

Il est important que les parents pour lesquels une suspicion de harcèlement scolaire existe prennent rapidement contact avec l'enseignant ou le directeur.

- Mobilisation des fédérations des parents d'élèves pour les AESH

Les Gones de la Buire ont relayé une pétition sur le sujet et soutiennent la mobilisation organisée par le groupement de fédérations des parents de Lyon.

- Le sport à l'école :

- quelle est la place des activités sportives dans la journée des enfants? quel encadrement? est-ce que toutes les classes font du sport ?

Certaines classes font du sport, seul le sport en extérieur est autorisé, mais la contrainte de la disponibilité de la cour avec les récréations décalées pour respecter les groupes classes est conséquente.

Mme Fall-Guérin : la mairie peut être sollicitée si des enseignants veulent mettre en place des activités sportives au sein du parc. Les enseignants soulèvent la problématique des 4 portes à surveiller. Il convient qu'il y ait concertation sur le sujet avec le retour des beaux jours.

- démarrage de la piscine pour le CP - CE1 ? encore d'actualités ? non, les piscines ne sont toujours pas accessibles pour les classes

- Différentes actions :

- les gônes de la buire aimerait organiser la traditionnelle fête des cm2 fin juin? est-ce possible? La crise sanitaire et les protocoles qui en découlent actuellement ne permettent pas de le garantir. Le moment venu, si les mesures sanitaires permettent à minima le même format que celui de l'an dernier, il pourra bien sûr avoir lieu.
- le dépôt des dossiers de demande de subvention pour les projets en cours/année prochaine inclura-t-il la mallette inclusive? l'école compte se positionner là dessus ?

Mme Lebeau précise que création de la mallette inclusive serait à destination de tous les enfants de l'école même si les achats envisagés se feraient sur des articles utilisés à destination des enfants en situation de handicap. Ils ont vocation à être utiles pour tous les enfants.

les RPE et les Gones de la Buire accompagnent les enseignants dans ce projet et ont un prochain échange programmé avec les enseignants. Les enseignants souhaitent maintenant que le projet se concrétise et ne souhaitent plus compléter de dossiers de subventions qui ne sauraient recevoir un avis favorable.

Mme Fall-Guerin trouve étonnant le fait que les PEDT ne prennent pas en compte ce type de besoins. Elle aurait communiqué la possibilité de voir avec une association (la souris verte) pour qu'elle puisse servir d'intermédiaire pour financer cette mallette.

- Périodes de forte chaleur :

- quelles mesures ont été prises, par rapport à l'année dernière, pour refroidir l'école et assurer la continuité de l'enseignement pendant la période de canicule.

Historique : la configuration de l'école, avec la présence d'une verrière sur le toit, qui ne peut pas être obstruée, fait effet serre aux beaux jours. Le préau accumule de la chaleur également car il y fait 40° en général. Pour mémoire, en été 2019, les parents ont été invités à garder leurs enfants parcequ'ils faisaient trop chaud sur certains jours.

Des choses ont-elles été programmées au sein de la ville de Lyon. Les programmes de tentatives de rafraîchissement des écoles notamment par la cour sont en cours d'élaboration et de votes. Mme Fall-Guerin espère pouvoir donner une réponse dans les jours prochains. Aimé-Césaire fait partie des établissements prioritaires, à voir si l'école sera retenue dans les premières écoles financées mais en tout état de cause, ça ne pourra pas se matérialiser pour la prochaine canicule. Il y aura concertation avec les parents et les enseignants.

La mairie du 8ème aurait investi dans des parasols géants dans la cour. Ça a été fait à Dolais, il y a eu 2 accidents d'enfants avec les parasols (info de Mme Zamor). Cette solution ne semble pas donner satisfaction, la question d'installation de brumisateurs doit se poser d'autant qu'un achat rapide pourrait s'envisager.

- Antenne Orange sur le bâtiment en face de l'école

Mme Fall-Guérin rassure l'assemblée sur le fait que la ville de Lyon respecte la réglementation. Toutefois les implantations semblent augmenter sur le secteur de l'école...